COMPTE-RENDU

Mardi 26 mai 2020 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Yves MICHEL, Maire.

Présents: M. ROUVIER - MC. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

Absente représentée : G. GUIRAUD par C. PINO

Absent: JF. MARY

Secrétaire de séance : D. VIALAS

1. Élection du Maire (L. GASC)

À LA MAJORITE

GROSSO Johann : 5 voix MICHEL Yves : 23 voix

2. Création des postes d'adjoints (M. le Maire) À L'UNANIMITE

AL UNAMIMITE

3. Élection des adjoints au maire (M. le Maire)

À LA MAJORITE

LISTE GROSSO: 5 voix LISTE MICHEL: 23 voix

4. Adoption de la charte de l'élu local (M. ROUVIER) LE CONSEIL PREND ACTE.

La séance prend fin à 18h50.

Le Maire

Yves MICHEL